

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE NANTES

Par arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/168 en date du 24 avril 2023, une consultation du public est prévue à la mairie de Nantes, du mercredi 24 mai au vendredi 23 juin 2023 inclus, portant sur la demande présentée par la société SAUNIER DUVAL en vue d'obtenir l'enregistrement de la création d'un nouvel atelier TS et PP (traitement de surfaces et application de peintures) au sein de l'établissement qu'elle exploite à Nantes, 17 rue de la Petite Baratte.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du mardi 9 mai 2023, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Nantes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Nantes, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.